Algrange Fameck Florange Hayange Knutange Neufchef Nilvange Ranguevaux Serémange-Erzange Uckange

fensch INFOS

#8 • Mars 2019

le magazine d'infos de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

A la une

Un site internet plus accessible

L'actu

U4, nouvelle saison culturelle

L'agglo et vous

Un territoire d'excellence environnementale

Ils font vivre le territoire

Les équipes de prévention du CMSEA

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Fensch Infos *#8 Mars 2019*

Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

A la une 3

L'actu 4

L'agglo en images 6

L'agglo et vous 8

Les travaux 10

Jetons moins, trions mieux 12

Ils font vivre la vallée 13

Expression libre 14

Agenda 15

Directeur de la publication
Michel Liebgott
Directrice de la Communication
Dominique Zaccaro
Rédaction
Eric Marochini, Emilie Lehmann, Alice Mirgaine, Dominique Zaccaro, communication CAVF
Conception et réalisation
Julien Level, communication CAVF
Impression
La Nancéienne - Nancy
Tirage
31 450 exemplaires imprimés sur papier PEFC
ISSN 2426-4504 - Dépôt légal à parution
Crédits photos
CAVF sauf mention contraire

Édito

« Nous ne sommes pas un sous territoire »

Bien que ce 8ème numéro du Fensch Infos n'en parle que brièvement, difficile de ne pas dire deux mots à propos du dossier A31 bis alors que la concertation publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, s'est récemment achevée.

Ainsi qu'évoqué dans un récent article de notre quotidien local "le vieux serpent de mer de l'A31 bis continue de s'enrouler sur lui-même et de se faire des noeuds dans la tête". Un dossier qui semble en effet patiner et qui je l'espère, ne finira pas comme celui de l'A32.

Car l'heure est grave au regard de la situation d'engorgement permanent de nos communes et des projections de progression des travailleurs frontaliers. Selon l'AGAPE (Agence d'urbanisme), ils seront 150 000 en 2030 soit 50 000 de plus qu'aujourd'hui !

Peut-on encore se permettre de prendre le risque que cette infrastructure nouvelle (contournement de Thionville et passage 2x3 voies + utilisation de la bande d'arrêt d'urgence pour les transports en commun et le covoiturage, au Nord de Thionville), ne soit plus jugée comme prioritaire par l'Etat ?

C'est ce que nous avons rappelé avec Pierre Cuny, Président de la Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville, et Rémy Dick, Maire de Florange, lors d'une conférence de presse commune le 25 février dernier. Ensemble nous avons défendu l'idée de la réalisation d'une connexion VR52 / A30 / A31 en souterrain complet sous Florange. C'est la solution la plus intelligente, la plus courte, la plus captive des flux des vallées de la Fensch et de l'Orne, et la plus intéressante en terme de développement économique pour notre territoire (zones de la Feltière et Sainte Agathe).

D'autres voient les choses autrement et créent malheureusement de la confusion quand on a besoin de consensus.

Ce 8ème numéro de Fensch Infos traite aussi de bien d'autres sujets, certes moins fondamentaux, mais qui montrent toujours toute la richesse et la diversité de l'action territoriale du Val de Fensch : son nouveau site internet, la poursuite des travaux Coeur de Villes, Coeur de Fensch, l'environnement…

Bonne lecture !

Michel Liebgott
Maire de Fameck
Président de la CAVF
Député honoraire

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

A la une

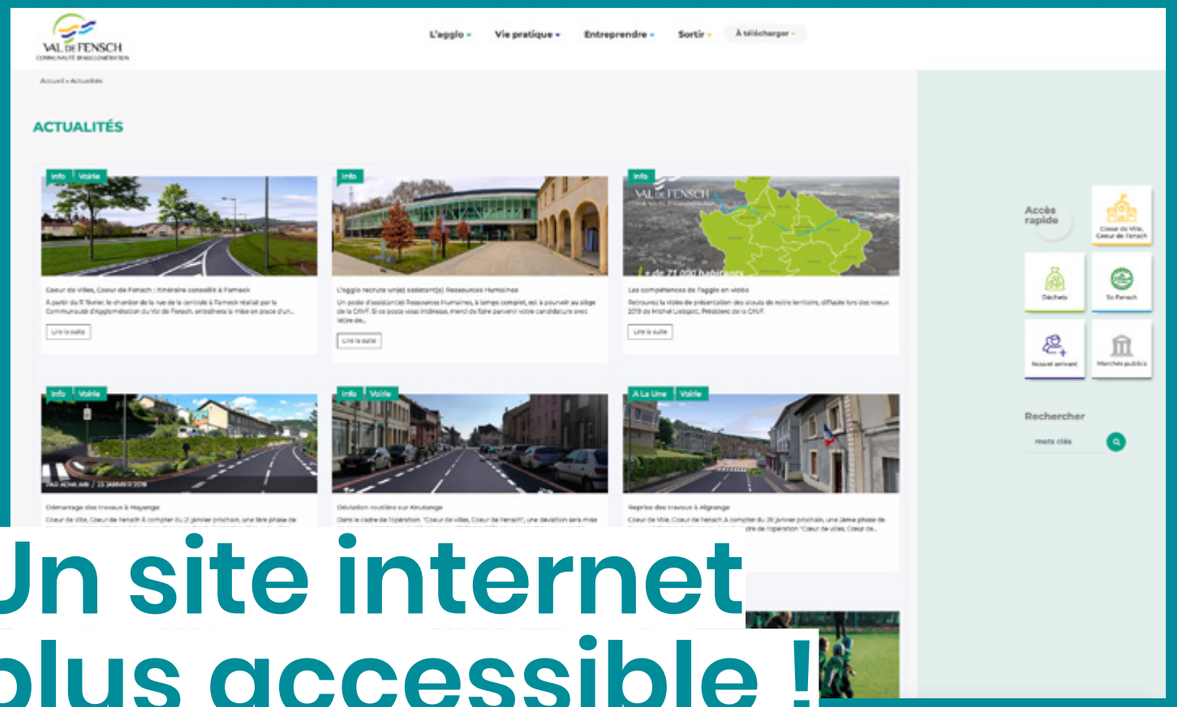

Un site internet plus accessible !

Depuis le 19 février, le site internet de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à fait peau neuve ! Découvrez dès maintenant cette nouvelle interface, plus dynamique et accessible.

www.agglo-valdefensch.fr

Un site internet plus ergonomique

Mis en ligne en 2012, le site internet de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch était devenu obsolète et ne répondait plus aux attentes des usagers. Face à ce constat, la CAVF a donc décidé de procéder à la refonte complète du site. L'objectif est de proposer une vitrine du territoire, mettant en avant les compétences de la Communauté d'Agglomération et les actions/informations utiles aux usagers.

Des informations plus facilement accessibles

Pour cela, un travail important a été mené sur lorganisation du site, afin de le faire correspondre davantage aux attentes des usagers et de permettre une recherche de l'information plus intuitive. Le contenu a été revu et réparti en cinq grandes rubriques :

- **L'agglo** : revient sur l'historique de la CAVF, ses compétences, ses élus, … ;
- **Vie pratique** : comprend l'ensemble des informations pratiques du quotidien comme les déchets, la petite enfance ou encore l'urbanisme ;
- **Entreprendre :** met en avant les aides pour créer son entreprise et s'implanter sur le territoire mais aussi les différents produits labellisés So Fensch ;
- **Sortir** : regroupe les lieux culturels, sportifs et touristiques de la vallée ;
- **À télécharger** : contient l'ensemble des publications et actes réglementaires disponibles au téléchargement ainsi que la cartothèque du SIG.

Le site dispose également d'une partie accès rapide. Cette dernière cible notamment les grandes actions de la CAVF (Cœur de Villes, Cœur de Fensch par exemple) et les informations les plus recherchées (déchets).

Pour cette refonte, la CAVF s'est appuyée sur les compétences de l'agence de communication Lorweb de Metz. Les équipes ont notamment procédé à la conception graphique du site et à son développement. Pas d'inquiétude, l'adresse du site reste identique à l'ancienne version : www.agglo-valdefensch.fr !

Elle est également disponible une tablette ou un smartphone.

Une agglo connectée

Le site internet vient compléter l'ensemble des supports numériques déployés par la Communauté d'Agglomération sur le réseau social Facebook :

- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch : met en avant l'ensemble des compétences de la collectivité et les informations pratiques pour les usagers ;
- Feralia : présente le centre aquatique sous un nouveau jour (astuces sur les piscines, présentation des activités, événements…) ;
- Parc du haut-fourneau U4 : met en avant la saison culturelle proposée chaque année à l'U4.

Au total, plus de 6000 personnes suivent l'une des pages de la CAVF. ■

Toute l'actu en bref de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

U4, nouvelle saison culturelle

Le 1er avril, le Parc du haut-fourneau U4 et le Jardin des Traces à Uckange ouvriront leurs portes pour une nouvelle saison !

La programmation se veut riche et variée : théâtre, musique, arts du cirque et de la rue, patrimoine... le site du haut-fourneau U4 s'adresse une nouvelle fois, à un public large et familial.

Et parmi les rendez-vous immanquables, retrouvez notamment l'U4 part en live, les 3 et 4 mai avec Galapiat Cirque, Les Fêtes de l'U4 les 8 et 9 juin, les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre.

Au courant du mois d'octobre, la Compagnie des Ô proposera également des visites déambulatoires pour petits et grands !

Programme complet à découvrir sur www.hf-u4.com

Restitution du colloque «Bien Vieillir dans le Val de Fensch»

L'objectif du projet «Bien vieillir dans le Val de Fensch» initié par le Conseil de Développement du Val de Fensch est d'échanger sur les besoins des personnes âgées et trouver des réponses en faveur du bien vieillir.

Le colloque organisé le 11 décembre dernier a été participatif, en lien avec l'Université de Lorraine, des élus, des professionnels et des personnes volontaires de chaque commune.

Santé, civilité et propreté, mobilité et accessibilité, services et commerces de proximité ou encore loisirs et convivialité sont quelques unes des questions qui ont été soulevées lors des ateliers de travail.

Un évènement grand public sur la thématique du bien vieillir dans le Val de Fensch se déroulera au mois de juin.

Nouvelles tarifications des accès aux piscines communautaires

Depuis le 1er janvier 2019, le conseil communautaire de la CAVF a décidé d'augmenter de 0,30cts le tarif d'entrée unitaire pour les 3 piscines communautaires. Ces tarifs n'avaient pas évolué depuis 9 ans.

Cet ajustement permet de réduire le déficit lié au coût réel de fonctionnement des piscines : chauffage, entretien du bâtiment et des bassins, sans compter les contraintes réglementaires obligatoires en terme de sécurité.

Retouvez tous les tarifs sur www.agglo-valdefensch.fr

Un spectacle contre la radicalisation

Le 8 mars 2019, la Communauté d'Agglomération et le CMSEA ont invité les collégiens et lycéens de la vallée à participer à une représentation de la pièce théâtrale "Géhenne" d'Ismaël Saidi. Il s'agit de la suite du spectacle "Djihad", joué en décembre 2017 devant 850 jeunes du territoire. Cette action intervient dans le cadre du plan d'actions de prévention de la radicalisation cosigné par la CAVF et l'État.

Création d'un pôle métropolitain frontalier

8 Intercommunalités du nord mosellan (les Communautés d'Agglomérations de Portes de France Thionville, du Val de Fensch, de Longwy, les communautés de communes de l'Arc Mosellan, de Cattenom et environs, du Pays-Haut Val d'Alzette, du Cœur du Pays-Haut et la Terre de Lorraine du Longuyonnais) ont posé la première pierre pour la construction d'un nouveau type de gouvernance dans le Nord lorrain.

Sous l'appellation de Pôle métropolitain frontalier, l'idée est de mutualiser les forces des 8 partenaires afin d'améliorer la coopération transfontalière avec les pays limitrophes (Luxembourg, Allemagne et belgique). Les questions relatives à la santé, à la mobilité ou encore à l'enseignement et à la formation seront au cœur des préoccupations du pôle.

A31 bis : les élus défendent ensemble le projet d'un tunnel souterrain

Le 25 février dernier, lors d'une conférence de presse, Michel Liebgott, Président de la CAVF, 1er Vice-Président du Pôle Métropolitain Frontalier Nord Lorrain, Maire de Fameck, Pierre Cuny, Président de la Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville, Président du Sillon Lorrain, 2ème Vice-Président du Pôle Métropolitain Frontalier Nord Lorrain, Maire de Thionville, Rémy Dick, Maire de Florange, ont souhaité s'exprimer ensemble sur le dossier de l'A31 bis pour défendre un Contournement Ouest de Thionville sans nuisances. Les élus exigent des pouvoirs publics qu'ils étudient leur proposition d'un passage par Florange en tunnel souterrain (et non en viaduc et tranchées couvertes comme prévu dans le tracé F4) sous la zone urbanisée reliant directement et intégralement l'A30 depuis l'échangeur n°2, à l'A31 au niveau de l'échangeur n°42.

Une proposition qui a l'avantage, en plus de réduire le trafic routier sur l'A31, d'assurer une liaison performante entre les vallées de l'Orne, de la Fensch et Thionville, de répondre aux soucis des collectivités de maîtriser leur développement, et d'éviter au maximum les impacts sur les habitants et leur environnement.

Les compétences de l'agglo en vidéo

Lors des voeux de Michel Liebgott, Président d'Agglomération du Val de Fensch, le 28 janvier dernier, les participants ont pu découvrir un extrait de la vidéo de présentation des atouts de l'agglo.

La vidéo complète est désormais finalisée. Elle est à découvrir sur le site internet de l'agglo et sur Facebook !

Nouvelle exposition photos à la CAVF

Après «Regards sur la Fensch : 100 photos d'hier à aujourd'hui», la Communauté d'Agglomération proposera prochainement une nouvelle exposition dans ses locaux. Les usagers pourront découvrir dans la passerelle vitrée, une série de photographies du territoire, mettant en avant les lieux touristiques et emblématiques de la vallée. Dans un second temps, chaque couloir de l'Hôtel de communauté sera habillé de photographies représentant les différentes compétences de la CAVF.

Très Haut Débit où en est-on ?

Les derniers travaux de déploiement du réseau de fibre optique, confié à SFR, se poursuivent. D'ici l'été, ce sont 23 576 foyers qui seront éligibles à la fibre.

Le point sur les quartiers encore en travaux :

- Fameck : domaine de la forêt / clos du moulin / domaine du maize / rue des bergeronnettes
- Florange : impasse du moulin / square Lucie Aubrac / lotissement les jardins du triangle / place du collège / rue du moulin / rue de Bourgogne / lotissement le sentier
- Hayange : lotissement les hauts de Bellevue (Saint-Nicolas-en-forêt) / lotissement les peupliers (Konacker)
- Uckange : lotissement champ du roy / lotissement la voie romaine / lotissement le clos des roses / lotissement le muguet / lotissement le nid / lotissement la piscine / lotissement Olympe de Gouges.

Retrouvez sur notre site internet les informations transmises par SFR pour l'ouverture au réseau de ces derniers quartiers.

L'agglo en images

Les actions et les initiatives de ces derniers mois, entreprises ou soutenues par la CAVF, en images.

Atelier communication gestuelle au RAM La Luciole
07.11.2018

Table ronde pour travailler sur le Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire
09.11.2018

Matinée dédiée au assistant(e)s maternel(le)s
22.11.2018

Atelier de sensibilisation à l'environnement dans les écoles
29.11.2018

Challenge Feralia pour les classes de CM2
18.12.2018

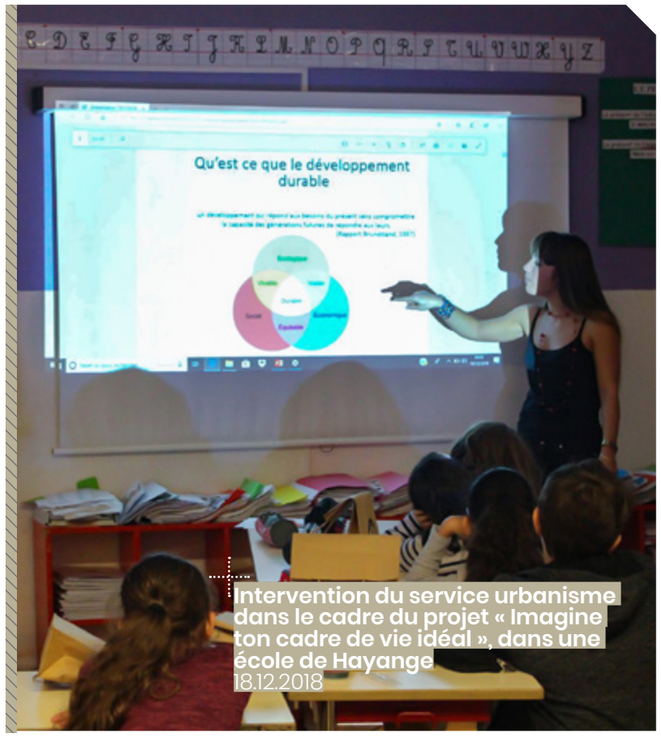

Intervention du service urbanisme dans le cadre du projet « Imagine ton cadre de vie idéal », dans une école de Hayange
18.12.2018

Soirée jeu de noël Cap Fensch
27.12.2018

Cérémonie des vœux de la CAVF
28.01.2019

Un territoire d'excellence environnementale

Hydrologie, plan de paysage, lutte contre les nuisances sonores ou encore gestion des déchets, tels sont les différents champs d'actions gérés par le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Service environnement
Hôtel de Communauté
10, rue de Wendel
57700 Hayange
0 800 33 67 24
(appel gratuit)

Collecte et traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont des compétences historiques du Val de Fensch. Depuis plusieurs années, la CAVF s'est engagée dans des actions fortes en ce domaine dans l'objectif de réduire le volume de déchets produits et d'optimiser les coûts de collecte et de traitement.

Dans ce cadre, la CAVF a opté en 2018, pour la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) calculée en partie sur la production réelle des déchets de chaque foyer.

Généralisation de la collecte en régie directe

Depuis le 2 janvier 2019, le ramassage des déchets ménagers, qui était effectué jusqu'alors par la CAVF sur 5 communes du territoire et par un prestataire privé pour les 5 autres communes, est géré par les agents de collecte de la CAVF sur l'ensemble des 10 communes. Outre un gain économique, la généralisation de la régie de collecte permet de gérer plus rationnellement l'action des équipes de collecte sur toutes les communes, de mettre en place une organisation cohérente et lisible pour les usagers mais aussi d'instaurer un schéma de service plus souple avec plus de polyvalence pour les agents.

Sensibilisation à l'environnement et au tri des déchets

Sans prévention, sans action pédagogique très en amont et à tous les niveaux de production de déchets, toute politique de gestion des déchets est vouée à l'échec. Aussi, les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets de la CAVF sensibilisent tout au long de l'année, tous les publics à la pratique du compostage, au tri des déchets ou encore au gaspillage alimentaire, lors d'ateliers réalisés en Ephad, en milieu scolaire ou lors de certains événements.

Collecte du verre

Avec près de 25,3 kg d'emballages en verre par habitant et par an, collectés sur le territoire du Val de Fensch, la CAVF poursuit son plan de sensibilisation au tri et au recyclage des emballages en verre.

Depuis 2014, 262 bornes à verre sont mises à disposition des usagers dans un périmètre proche de leur domicile. Fin 2018, 25 nouveaux points d'apports volontaires sont venus compléter l'équipement existant, plus particulièrement sur les communes de Fameck et de Florange. Par ailleurs, la CAVF a également renouvelé certaines bornes en place afin de disposer d'un parc homogène sur l'ensemble du territoire.

Ce dispositif d'apport en points volontaires mis en place depuis 2012, a permis d'avoir du verre de meilleure qualité et d'optimiser les coûts de collecte. ■

Mobilité douce et paysages communautaires

Le service environnement de la CAVF intervient également sur les problématiques de mobilité douce et des paysages.

L'agglo poursuit notamment la réalisation de la boucle verte et bleue. Réseau de déplacements doux (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes), la boucle verte et bleue est destinée à créer une continuité de parcours entre différents sites d'intérêt récréatif à l'échelle de la vallée : domaine de Sainte Neige, pelouses calcaires d'Algrange-Nilvange et de Ranguevaux, chapelle de Morlange à Fameck et Parc du haut-fourneau U4 à Uckange. Ces pistes sont connectées à la véloroute Charles Téméraire à Uckange.

Outre la boucle verte et bleue, le service environnement travaille également sur l'entretien des chemins pédestres en liaison avec les collectivités voisines ou encore le développement de zones paysagères, comme celle créée à l'entrée de Ranguevaux, en 2017.

Renaturation des rivières

Restaurer la rivière Fensch contribue à l'amelioration du cadre de vie dans la vallée. Ainsi, depuis quelques années, la CAVF s'est engagée dans une démarche de réaménagement et de mise en valeur de la Fensch et de ses affluents.

Pour cela, la CAVF a réalisé des travaux de requalification de la rivière et prévoit la mise en place d'un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI). La mise en place d'une étude hydraulique, réouverture de certains tronçons souterrains, restauration du lit et des berges, diagnostic des réseaux d'assainissement, information et sensibilisation du public, sont les moyens pour mettre en œuvre ce programme. ■

Les chiffres 2018

–11,5 % d'ordures ménagères collectées

+ 9% de déchets recyclables collectés

+ 9,9% de verres collectés dans les bornes prévues à cet effet

+ 4,3% de déchèteries

Zone paysagère de Ranguevaux

Le Contrats d'Objectifs Déchets Économie Circulaire

Dans la poursuite de son plan local de Prévention des déchets, la CAVF s'est engagée pour 3 ans dans la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à réduire la production de déchets sur le territoire. Ce contrat d'objectifs s'appuie notamment sur la logique d'économie circulaire afin de toucher l'ensemble des acteurs concernés : les entreprises, les consommateurs, les partenaires de la gestion des déchets.

Après une phase de diagnostic partagé du territoire, et l'élaboration d'un plan d'actions, une matinée d'échange avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels a eu lieu en décembre dernier.

Plusieurs initiatives ont été étudiées comme par exemple : favoriser les circuits courts et l'installation de producteurs locaux, mettre en relation l'offre et la demande et encourager la réutilisation ou l'utilisation de matériaux recyclés dans le processus de fabrication, ou encore développer une stratégie d'achat responsable. ■

Les travaux

Les chantiers portés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sur le territoire.

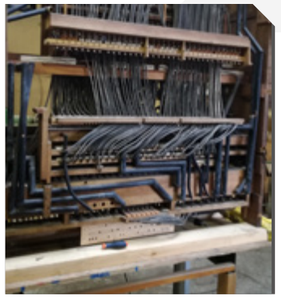

Entretien des lieux de cultes

En 2018, la CAVF a entrepris différents types de travaux d'entretien sur les édifices cultuels de la vallée, en particulier :

- La confection du plancher d'accès aux cloches de l'église Saint Martin à Fameck, le remplacement du plafonnier de l'église de Serémange-Erzange.
- Des travaux d'électricité : remplacement des éclairages de l'église Saint-Barthélémy de Ranguevaux et de l'église de Knutange, éclairage de la porte du parvis d'église de Nilvange.
- Le remplacement du beffroi métallique de l'église de Saint Nicolas en Forêt.
- La réfection des portes d'entrée de l'église de Fameck, de la chapelle de Morlange, de l'église de Neufchef, de l'église de Nilvange et peinture des portes de l'église de Uckange.

Enfin, les travaux de restauration de l'orgue de l'église St Charles de Knutange dont la partie instrumentale est classée à l'Inventaire des Monuments Historiques, sont toujours en cours et devraient se terminer au cours du 1er trimestre 2019.

La Boucle Verte et Bleue s'agrandit

Depuis mi-octobre, la CAVF a engagé des travaux pour prolonger la boucle verte et bleue. Ce tronçon d'une longueur d'environ 3,6 km reliera Fameck à la véloroute Charles le Téméraire à Uckange.

Réseau de déplacements doux (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes), la boucle verte et bleue est destinée à créer une continuité de parcours entre différents sites d'intérêt récréatif à l'échelle de la vallée : domaine de Sainte Neige, pelouses calcaires d'Algrange-Nilvange et de Ranguevaux, chapelle de Morlange à Fameck et Parc du haut-fourneau U4 à Uckange. Ces pistes seront connectées à la véloroute Charles Téméraire à Uckange (soit 35 km de pistes au total).

Trois itinéraires composent la boucle verte et bleue, soit 35 km de pistes au total :

- Itinéraire Nord-Ouest : Knutange-Nilvange-Algrange Relie le Parc de la Rotonde à Knutange à la Mine de Rochonvillers Distance : 6 366 m
- Itinéraire Nord : Hayange le Konacker-Florange Relie le Collège Jacques Monod à Terville Distance : 8 691 m
- Itinéraire Sud : Neufchef-Ranguevaux-Fameck-Florange-Uckange Relie le Domaine de Sainte Neige au Parc du haut-fourneau U4 Distance : 20 236 m

Cette quatrième phase de travaux consiste en :

- la réalisation d'une piste de 2,50 m de large sur 800 m le long de la RD9, en amont de l'entrée de ville d'Uckange
- la réalisation d'un jalonnement de l'entrée de ville d'Uckange à la Véloroute "Charles le Téméraire"
- la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale
- la protection des usagers par l'installation de glissières de sécurité.

Travaux des grilles, du portail et du colombier

En juin 2018, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch lançait les travaux de rénovation des grilles, du portail et du colombier de l'Hôtel de Communauté, destiné à devenir un lieu d'exposition lié à l'histoire de la vallée et du site.

Les travaux se poursuivent, mais déjà, le colombier retrouve une seconde jeunesse :

- restauration complète de la toiture,
- traitement de la charpente,
- réfection des façades,
- changement de menuiseries.

Si les travaux s'élèvent 765 287 € TTC, le projet a bénéficié toutefois de 359 408 € de subvention et dont 56 000 € dans le cadre du loto du patrimoine, lancé par Stéphane Bern.

FONDATION DU PATRIMOINE

MISSION STÉPHANE BERN

CŒUR DE VILLES CŒUR DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH

les travaux se poursuivent !

L'opération Cœur de villes, Cœur de Fensch engagée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, se poursuit. Elle comprend l'aménagement des voiries et pistes cyclables, l'enfouissement des réseaux aériens, l'éclairage public et l'aménagement paysager, sur la RD 952.

Fameck

Knutange

Ranguevaux

Uckange

Algrange

Hayange

Début 2019, des travaux ont commencé dans 6 villes de la vallée :

- **Knutange** : rue de la République, à hauteur de l'Hôtel de Ville jusqu'après le Viaduc à l'intersection de la rue de Lommerange soit 560 mètres linéaires.
- **Fameck** : entrée de ville depuis la sortie A30 jusqu'au carrefour des quatre routes soit 320 mètres linéaires.
- **Hayange** : de l'entrée de ville côté Nilvange à hauteur de British Steel, jusqu'au premier feu rue Foch soit 730 mètres linéaires.
- **Algrange** : de la rue Foch jusqu'à hauteur de l'Hôtel de Ville soit 510 mètres linéaires.
- **Ranguevaux :** derniers travaux dans les rues des Prés, Saint Barthélemy, Grand'Boue et rue du Moulin, soit 600 mètres linéaires.
- **Uckange :** rue de Hayange, depuis le carrefour giratoire avec la route d'Ebange jusqu'au carrefour giratoire avec la rue de Fameck, soit 820 mètres linéaires. ■

Tous les conseils du service environnement de la CAVF pour réduire et mieux trier vos déchets.

En 2019, la TEOMi remplace la TEOM

Jusqu'ici, la collecte et le traitement des déchets étaient financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), incluse dans la taxe foncière. Cette TEOM était calculée sur la valeur locative de l'habitation et ne prenait pas en compte la quantité de déchets produite.

En 2019, les déchets font l'objet d'un nouveau mode de tarification : **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)** prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.

En effet, depuis le 1er janvier 2018, votre production de déchets est mesurée, à l'aide de sacs rouges, de bacs pucés ou de carte d'accès au conteneur enterré. Ces données serviront de calcul pour la TEOMi figurant sur la taxe foncière reçue fin 2019.

La facturation de la TEOMi

En 2019 :

- je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets sur l'année 2018 ;
- Ma production de déchets mesurée du 1er janvier au 31 décembre 2019, servira, elle pour le calcul de ma TEOMi qui figurera sur la taxe foncière 2020. ■

Pour toute question, contactez le service environnement de la CAVF

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

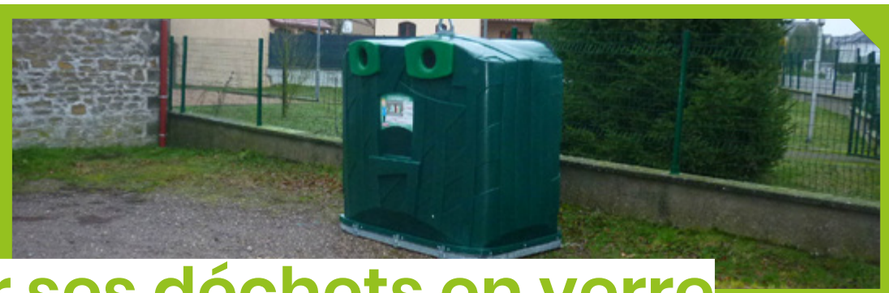

Bien trier ses déchets en verre

Pour connaître les emplacements des bornes à verres : www.agglo-valdefensch.fr rubrique « vie pratiques », « les déchets »

La CAVF met à disposition des habitants, **287 bornes à verres** disposées sur l'ensemble des 10 communes.

Triés, lavés et concassés, les déchets en verre ainsi recyclé deviennent du calcin, qui, une fois refondu dans les fours, redevient du verre...recyclable à l'infini !

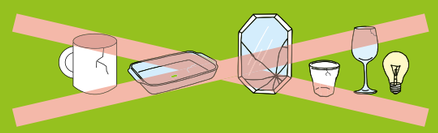

Pour des raisons de sécurité et de propreté, merci de ne pas déposer de verre à côté de la borne et de ne pas déposer vos verres entre 21h et 7h. ■

Les équipes de prévention du CMSEA

Dans le cadre de sa compétence "politique de la ville", la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch soutient plusieurs associations mettant en oeuvre des actions en faveur des jeunes, des familles et des publics fragiles. Rencontre avec les équipes de prévention spécialisée du CMSEA, un acteur de l'action sociale sur notre territoire.

cmsea.asso.fr

Un accompagnement pour les personnes en difficulté

Créé en 1950, le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte (CMSEA) s'adresse aux personnes en difficulté sociale ou familiale. Ses actions couvrent plus particulièrement quatre domaines :

- la protection à l'enfance ;
- l'handicap ;
- l'inclusion sociale ;
- la prévention spécialisée.

L'association se donne pour mission l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle des publics qu'elle soutient, souvent en rupture avec la société ou marginalisés. L'idée est de leur donner les clés pour construire un projet de vie et gagner en autonomie.

La prévention au service de la jeunesse

Sur le secteur du Val de Fensch, le CMSEA est implanté à Uckange et Florange. Ces deux antennes sont exclusivement dédiées à la prévention spécialisée. Elles s'adressent aux adolescents et jeunes adultes (de 10 à 21 ans) et par extension leurs parents, afin d'apaiser les relations familiales et favoriser le vivre ensemble. Dans chaque antenne, des éducateurs spécialisés s'investissent pour aider les jeunes en situation d'exclusion sociale : décrochage scolaire, conflit avec les parents, drogue, petite délinquance, harcèlement (notamment sur les réseaux sociaux)...

Pour cela, ils proposent une écoute attentive et un accompagnement personnalisé. Cette démarche fonctionne sur le principe de la libre adhésion, avec la construction d'un projet individuel adapté aux compétences et envies du jeune suivi. L'idée est de travailler dans une relation de confiance, loin de tout jugement de la part des éducateurs.

Le CMSEA propose en parallèle des ateliers collectifs. Ils permettent de dynamiser le territoire mais surtout d'intégrer les jeunes dans des actions citoyennes. Les participants ont l'occasion par la suite d'effectuer des sorties éducatives et ludiques en récompense de leurs efforts.

Des actions en partenariat avec la CAVF

Le CMSEA s'inscrit également dans des projets à l'échelle communautaire. En partenariat avec le Parc du haut-fourneau U4, il a par exemple proposé des ateliers théâtre (projet "LibertéS à Uckange") ou participé à la réalisation d'un nouvel audio-guide de visite.

L'association est également un partenaire majeur de la Communauté d'Agglomération, dans le cadre du plan d'actions sur la prévention de la radicalisation. L'idée est de fédérer les acteurs locaux autour de cette problématique pour créer une communauté éducative et apporter une réponse commune aux interrogations des jeunes. En action, cela se traduit notamment par des représentations d'une trilogie théâtrale d'Ismaël Saidi consacrée au radicalisme, suivies à chaque fois d'un débat. En 2017 pas moins de 850 collégiens et lycéens ont ainsi assisté au premier volet, "Djihad". La suite de la pièce, "Géhenne" s'est déroulée le 8 mars dernier. ■

À Fameck, l'association AISF a également mis en place une équipe de prévention spécialisée et favorise la réinsertion des personnes en situation difficile grâce à des chantiers d'insertion. Elle bénéficie à ce titre du soutien de la Communauté d'Agglomération.

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie et au règlement intérieur du conseil de communauté voté en novembre 2014, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur.

Groupe Entente Démocratique

Rachid CHEBBAH, Caroline DERATTE, Rémy DICK, Philippe GREINER, Pascal HAUCK, Alexandre HOLSENBURGER, Emmanuel LUCCHESI, Françoise SPERANDIO, Patricia WANECQ, Audrey WATRIN

«À la suite de l'initiative du Président de la République, notre pays s'interroge sur son avenir à l'occasion du Grand Débat National. Le mouvement des gilets jaunes et les problèmes de pouvoir d'achat nous montrent la défiance grandissante du peuple pour ses édiles. Parfois des orientations majeures sont décidées depuis Paris ou par un centre de décision très éloigné des réalités de nos territoires.

Au Val de Fensch, nous n'échappons pas à cette lame de fond. Notre territoire s'est construit grâce à la sidérurgie, mais il souffre depuis 2012 d'une image de désert industriel. Pourtant, comme le disait lors de ses voeux notre Président de l'agglomération, notre territoire n'est pas un sous-territoire. Malgré la fin de la filière liquide à Hayange, notre agglomération est une terre d'innovations et d'emplois en perpétuelle mutation. Notre territoire a été fragilisé mais nous sommes une terre résiliante au changement et nous le prouvons chaque jour. Nous ne sommes pas un sous-territoire de notre voisin luxembourgeois.

Le débat de l'A31bis est symptomatique du manque de considération des acteurs locaux par notre haute administration. Une décision doit être prise par l'Etat quant au tracé définitif choisi pour réaliser cette liaison A30/A31. Depuis des décennies, nous militons les uns et les autres pour une solution au problème de mobilité, respectueuse de l'environnement sans pour autant sacrifier nos territoires en créant une autoroute en milieu urbain.

Or l'Etat continue à proposer des solutions d'hier, aux problèmes de demain que vivent quotidiennement nos habitants. Pire, l'Etat dans sa grande prévoyance a gelé tous les terrains en bordure des éventuels variantes de fuseaux de route à choisir. Ainsi, non content de nous proposer une solution du passé qui couperait la ville de FLORANGE en deux avec une tranchée couverte, les permis de construire de nos entreprises sont gelés et ne leur permettent pas de mener à bien leur projets d'extension sur la zone Sainte Agathe en repoussant à une décision venue d'en haut la création de centaines d'emplois. C'est un comble !

L'ensemble des acteurs de terrain des agglomérations de Portes de France-Thionville et du Val de Fensch ont fait une proposition concrète, réaliste et réalisable : la liaison A30/A31 par un véritable tunnel enterré souterrain passant sous les zones urbanisées, libérant les terrains gelés et permettant le développement de notre territoire. Ce qui est possible ailleurs doit l'être chez nous !»

PRÉPAREZ VOS SORTIES !

En partenariat avec la CAVF et le club Vosgien, Val de Fensch Tourisme proposera prochainement des cartes de randonnées pédestres qui vous permettront de découvrir la vallée de la Fensch et ses richesses parfois insolites et surprenantes, au travers de circuits balisés.

De quoi préparer de belles balades en famille ou entre amis.

La première carte concernera le circuit des trois collines à Ranguevaux où qui sait, vous rencontrerez peut-être Marguerite...

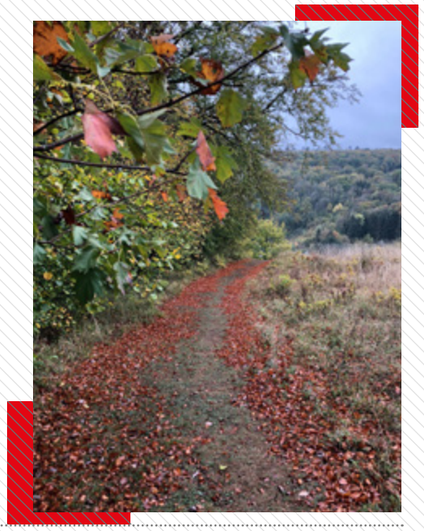

Agenda

Les évènements des prochains mois dans la vallée de la Fensch.

DÉCOUVREZ LES ENTREPRISES DE VOTRE TERRITOIRE AVEC VAL DE FENSCH TOURISME

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION :

Val de Fensch Tourisme
03 82 86 65 30
www.valdefensch-tourisme.com

MARS

12 mars à 20h
Wok'n'Woll
Par Polar sur la ville
Le Gueulard Plus, Nilvange

16 mars à 20h30
Muckrackers + Igor.M
Le Gueulard Plus, Nilvange

23 mars à 20h30
Winston Mcanuff & Fixi
Le Gueulard Plus, Nilvange

29 mars à 20h30
Bjørn Berge + William Z.Villain + AdOk
Le Gueulard Plus, Nilvange

30 mars à 17h
Flying Kidz - Flying Orkestar
À partir de 6 ans
Le Gueulard Plus, Nilvange

AVRIL

3 avril à 15h30
"Lumières !" - Ellie James
Le Gueulard Plus, Nilvange

6 avril à 20h30
¿Who's the cuban?
Le Gueulard Plus, Nilvange

13 avril
Visite insolite
Parc du haut-fourneau U4, Uckange

14 avril de 14h à 18h30
Pâques au jardin
Jardin des Traces, Uckange

19 avril à 21h
Fractal Universe
Le Gueulard Plus, Nilvange

24 avril de 14h à 16h
Atelier scratch - Larry Tmik
Le Gueulard Plus, Nilvange

26 avril à 20h
Boombap - Da Titcha
Le Gueulard Plus, Nilvange

27 avril à 20h30
Blankass
Le Gueulard Plus, Nilvange

28 avril
Cie Titanos + Poker run
Parc du haut-fourneau U4, Uckange

MAI

3 mai à 20h30
Les fils de teuhpu
Le Gueulard Plus, Nilvange

3 & 4 mai
L'U4 part en live
Parc du haut-fourneau U4, Uckange

7 mai à 14h15 & 8 mai à 15h30
Tout Pareil ! - Cie Pic et colegram
À partir de 18 mois
Le Gueulard Plus, Nilvange

8 mai à 9h45 et 11h
Atelier d'éveil musical parent/enfant
Le Gueulard Plus, Nilvange

11 mai
Visite insolite
Parc du haut-fourneau U4, Uckange

11 mai à 20h30
The fat bastard gangband
Le Gueulard Plus, Nilvange

11 & 12 mai de 10h à 18h30
La Fête des Plantes
Jardin des Traces, Uckange

18 mai de 18h à 01h00
La tête dans les étoiles
Jardin des Traces, Uckange

18 mai à 20h30
Flavia Coelho
Le Gueulard Plus, Nilvange

24 mai à 21h
Polaroïd songs
Le Gueulard Plus, Nilvange

+ d'infos
www.legueulardplus.fr
hf-u4.com
jardindestraces.fr

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel de Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

10 rue de wendel BP 20176
57705 Hayange cedex
03 82 86 81 81
info@agglo-valdefensch.fr
agglo-valdefensch.fr
AggloValdeFensch

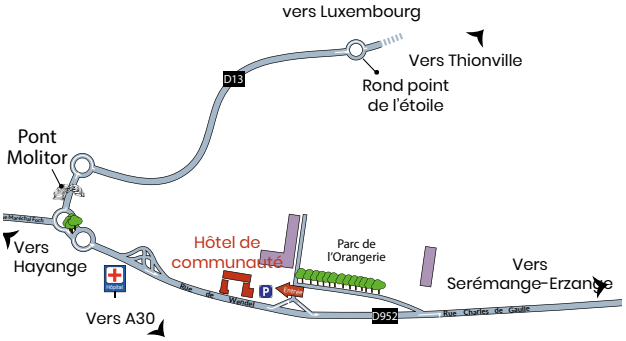

Val de Fensch Tourisme

2, rue de l'Hôtel de Ville
57700 Hayange
03 82 86 65 30
info@valdefensch-tourisme.com
valdefensch-tourisme.com otvaldefensch

Parc du Haut-fourneau U4

1, Jardin des Traces
57270 Uckange
03 82 57 37 37
contact@hf-u4.com
hf-u4.com u4.uckange

Le Gueulard Plus

3, rue Victor Hugo
57240 Nilvange
03 82 54 07 07
ressource@legueulardplus.fr
legueulardplus.fr legueulardplus

Centre aquatique Feralia

31 rue de la mine
57700 Hayange
03 82 52 10 10
info@feralia.fr
feralia.fr Feralia.Piscine

Piscine communautaire de Florange

10, avenue de Bretagne
57190 Florange
03 82 58 45 04
piscine.florange@agglo-valdefensch.fr
Infos sur agglo-valdefensch.fr/piscines

Piscine communautaire de Serémange-Erzange

3, Place Adrien Printz
57290 Serémange-Erzange
03 82 87 09 33
piscine.seremange@agglo-valdefensch.fr
Infos sur agglo-valdefensch.fr/piscines

Déchèteries

Hayange

Zac Saint Jacques

Florange

Zac Sainte Agathe

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Algrange

Zac de la Paix
Du lundi au vendredi, de 13h à 16h
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Le dimanche de 9h à 12h

Maison de Justice et du Droit

10 rue de wendel
57700 Hayange
03 82 51 98 62
mjd-val-de-fensch@justice.fr

Relais Assistants Maternels La Luciole

10 rue Mendès France
57700 Hayange
03 82 53 31 37
ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION